



Hautes-Alpes

Adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques



Diversification des massifs forestiers, conservation de la biodiversité locale et accompagnement de la dynamique spatiale de la forêt de montagne en altitude sur la Réserve naturelle régionale des Partias (Briançonnais).

LOCALISATION

Hautes-Alpes - La Réserve naturelle régionale des Partias est un territoire de montagne de 685 Ha qui s'étend de 1600m à 2900m d'altitude dans le Briançonnais.

DEFIS A RELEVER

Accompagner les massifs forestiers pour une meilleure résilience face aux changements climatiques.

PARTENAIRES

Commune de Puy-Saint-André, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Compagnie des Alpes

Calendrier

2017-2020: plantation de 3000 pins cembro
2018-2050: suivi écologique et médiation avec les éleveurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Diversifier les massifs forestiers par le repeuplement en Pin cembro
- Conserver la biodiversité locale et notamment la faune et la flore patrimoniales.

Changement climatique :

- Accompagner la résilience de la forêt face au changement climatique : diversification des essences et dynamique spatiale en altitude.

Apports pour le territoire :

- Préserver la ressource sylvicole et les services écosystémiques liés (lutte contre l'érosion, régulation des micro-climats locaux, stockage de CO2..)
- Développer l'activité d'éco-tourisme

Surface du projet :
7 hectares

Surface d'intervention Nature 2050 : 7 hectares

Bénéficiaire Nature 2050

LPO PACA

Programme d'actions

- Renforcement du peuplement de pin cembro par plantation
- Médiation et accompagnement de l'éleveur pour la mise en œuvre de plan de pâturage adapté à la dynamique spatiale de la forêt
- Poursuite d'un protocole de suivi des peuplements forestiers
- Suivi des populations de tétras-lyre, pics et petites chouettes, suivi des populations de chauve-souris forestières

Financier

- Les entreprises contribuant au Programme Nature 2050

EN ROUTE VERS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MONTAGNE SUR LA RNR DES PARTIAS

La réserve naturelle régionale des Partias est un site protégé de montagne de 687Ha, dont 150Ha de forêt, dans le Briançonnais. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a désigné la LPO PACA et la commune de Puy-Saint-André co-gestionnaires. Le premier plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias (2011-2016) a identifié comme enjeu prioritaire la conservation des espèces forestières.

Le pin cembro est un conifère résistant et rare adapté à la haute montagne. Il pousse entre 1700m et 2500m d'altitude et atteint 20 à 35 mètres de hauts. Essence montagnarde de répartition européenne centrale, elle est soumise à pression des ovins lors des activités pastorales, de la lenteur de croissance et de la compétition avec le mélèze favorisé pour la sylviculture. La disparition du pin cembro diminue la diversité biologique des forêts de montagne.

Fin 2011, une opération de restauration du pin cembro a déjà été menée sur la Réserve. Plus de 3 000 pins cembro ont été plantés sur plusieurs secteurs de la RNR. Les secteurs plantés ne sont pas pâturés tant que les plants n'ont pas atteint une hauteur suffisante pour y résister, durée estimée à au moins 20 ans.



Plantation de pin cembro, RNR Partias, 2011 ©LPO PACA

LE PROJET NATURE 2050

La LPO PACA met en œuvre des actions, cohérentes avec le plan de gestion de la Réserve, permettant d'augmenter la résilience de la forêt et de favoriser la restauration d'une dynamique naturelle spatio-temporelle:

- Plantation sur 7 hectares de 3 000 pins cembro (2018-2020)
- Médiation et accompagnement de l'éleveur pour la mise en œuvre de plan de pâturage permettant à la forêt de s'adapter au changement climatique en colonisant vers le haut (2018-2050)
- Poursuite du protocole RNF de suivi des peuplements forestiers (2018-2050)
- Suivi des populations de tétras-lyre, pics et petites chouettes, suivi des populations de chauve-souris forestières (2018-2050).

Le programme Nature 2050

est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi qu'à la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Conduit en partenariat avec des associations environnementales et des scientifiques, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. CDC Biodiversité s'engage à adapter au changement climatique, à restaurer puis à préserver jusqu'en 2050 une surface de 1m² pour chaque versement volontaire de 5 euros hors taxe.

CDC Biodiversité

est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité.

Contacts et informations

CDC Biodiversité :
102 rue Réaumur 75002 Paris
T. +33 (0)1 80 40 15 00
www.cdc-biodiversite.fr

Nature 2050 :
nature2050@cdc-biodiversite.fr
www.nature2050.com